

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE : GESTION 2012/2013
(simplifié)

	2011/2012	2012/2013	2012/2013	2012/2013	2012/2013
234 - OGECC NOTRE DAME à 58 NEVERS	GESTION CONSOLIDEE	153 LYCEE L'ESPERANCE	215 OGECC SAINT CYR	REGULARISATIONS	TOTAL CONSOLIDE

*** PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT**

PARTICIPATIONS DES FAMILLES	351 920.20	1 747 372.63		2 099 292.83
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	715 846.22	1 515 814.69		2 231 660.91
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	18 930.06	90 213.13		109 143.19
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	21 517.38	78 035.65		99 553.03
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	79 630.86	53 971.98	-39 216.00	94 386.84
PRODUITS FINANCIERS	14 860.30	21 947.47		36 807.77
REPRISES SUR PROVISIONS	21 074.21	48 904.16		69 978.37
TRANSFERT DE CHARGES		13 449.87	-9 001.78	4 448.09
TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT	1 223 779.23	3 569 709.58	-48 217.78	4 745 271.03

*** CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT**

CONSOMMATIONS	255 083.97	1 417 317.06	-39 216.00	1 633 185.03
AUTRES CHARGES EXTERNES	186 616.15	224 977.13		411 593.28
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	71 424.01	169 810.32		241 234.33
AUTRES IMPOTS TAXES ET ASSIMILES	6 059.39	49 853.97		55 913.36
COUTS DE PERSONNEL	611 391.29	1 641 145.98	-9 001.78	2 243 535.49
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	22 988.91	74 778.25		97 767.16
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	170 571.76	598 157.62		768 729.38
CHARGES FINANCIERES		14 720.45		14 720.45
DOT.PROVISIONS OU RESERVES	7 132.19	34 350.17		41 482.36
TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	1 331 267.67	4 225 110.95	-48 217.78	5 508 160.84

RESULTATS COURANTS		-107 488.44	-655 401.37		-762 889.81
---------------------------	--	--------------------	--------------------	--	--------------------

*** ELEMENTS EXCEPTIONNELS**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 268.60	87 551.95		94 820.55
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-50 349.46	-216 294.66		-266 644.12
TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS	-43 080.86	-128 742.71		-171 823.57

*** IMPOTS SUR LES SOCIETES**

I.S AU TAUX REDUIT	-3 144.00	-7 289.00		-10 433.00
--------------------	-----------	-----------	--	------------

RESULTATS NETS		-153 713.30	-791 433.08		-945 146.38
		<i>Déficit</i>	<i>Déficit</i>		<i>Déficit</i>

document en Euro

BILAN CONSOLIDE AU 31 AOUT 2013

234 - OGEC NOTRE DAME à 58 NEVERS

ACTIF	2011/2012 ACTIF CONSOLIDE	2012/2013 153 LYCEE L'ESPERANCE	2012/2013 215 OGEC SAINT CYR	2012/2013 ACTIF CONSOLIDE
* ACTIF NET IMMOBILISE				
IMMOB. INCORPORELLES NETTE		192.10	6 948.53	7 140.63
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS		613 093.84	2 680 327.42	3 293 421.26
MATERIEL ET EQUIPEMENT		363 093.07	385 755.82	748 848.89
AUTRES IMMOBILISATIONS			580 024.90	580 024.90
IMMOBILISATIONS EN COURS			1 286 725.21	1 286 725.21
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		190.58	45 983.20	46 173.78
TOTAL ACTIF NET IMMOBILISE		976 569.59	4 985 765.08	5 962 334.67
* ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
FAMILLES		1 191.85	15 092.92	16 284.77
AUTRES CREANCES		369.66	37 471.38	37 841.04
VALEURS MOB. PLACEMENTS		25 144.50	548 000.00	573 144.50
DISPONIBILITES		1 427 772.82	413 991.72	1 841 764.54
COMPTE DE REGULARISATION		1 733.76	49 959.94	51 693.70
TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 456 212.59	1 064 515.96	2 520 728.55
TOTAL GENERAL ACTIF		2 432 782.18	6 050 281.04	8 483 063.22

document en Euro

BILAN CONSOLIDE AU 31 AOUT 2013

234 - OGEÇ NOTRE DAME à 58 NEVERS

P A S S I F	2011/2012 P A S S I F C O N S O L I D E	2012/2013 153 L Y C E E L' E S P E R A N C E	2012/2013 215 O G E Ç S A I N T C Y R	2012/2013 P A S S I F C O N S O L I D E
* FONDS PROPRES				
FONDS DE DOTATION SANS REPRISE		2 313 824.45	8 710 737.44	11 024 561.89
FONDS DE DOTATION AVEC REPRISE		906.90	1 828 369.97	1 829 276.87
FONDS DE RESERVE				
RESULTATS CUMULES A REPORTER		338 119.79	-6 318 331.06	-5 980 211.27
RESULTATS DE L'EXERCICE		-153 713.30	-791 433.08	-945 146.38
SUBVENTIONS		43 833.04	109 569.50	153 402.54
COMPTES DE LIAISON		-422 175.92	422 175.92	
TOTAL FONDS PROPRES		2 120 794.96	3 961 088.69	6 081 883.65
PROVISIONS		26 085.22	51 273.04	77 358.26
* DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			393 931.88	393 931.88
ASSOC ET ORGANISMES APPARENTES			4254.88	4 254.88
AVANCES ACOMPTES RECUS		9.00	163 949.30	163 958.30
FOURNIS. COMPTE RATTACHES		66 832.88	1 096 258.02	1 163 090.90
DETTES SOCIALES ET FISCALES		17 768.42	177 889.21	195 657.63
AUTRE DETTES		41.52	51 457.75	51 499.27
REGULARISATION		201 250.18	150 178.27	351 428.45
TOTAL DES DETTES		285 902.00	2 037 919.31	2 323 821.31
TOTAL GENERAL PASSIF		2 432 782.18	6 050 281.04	8 483 063.22

document en Euro

INFORMATIONS SUR LES COMPTES

Exercice 2012/2013

234 - OGEC NOTRE DAME

58 - NEVERS

I	INFORMATIONS GÉNÉRALES
II	INFORMATIONS SUR LE BILAN
III	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
IV	AUTRES INFORMATIONS

Les comptes de l'Exercice clos au 31/08/2013 font apparaître les éléments suivants :

Total de l'Actif : 8 483 063.22

Déficit Global 2012/2013 : - 945 146.38

L'Exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du
1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013.

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1) Faits majeurs de l'exercice :

La création de l'association OGEC NOTRE DAME a fait l'objet d'une publication au journal officiel du 21 juillet 2012, suite à son assemblée générale constitutive du 11 juin 2012.

Elle est constituée par les apports du Lycée L'Espérance et de l'OGEC Saint Cyr.

153 – OGEC L'ESPERANCE :

- L'OGEC L'ESPERANCE a apporté à l'association OGEC NOTRE DAME toutes ses activités. L'apport-Fusion entre ces deux associations a été acté le 10 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2012. La valeur nette de fusion s'établit à 2 650 267.58 €.
- Les locaux occupés par l'OGEC L'ESPERANCE sont la propriété de l'ACI. Cette dernière a décidé d'en faire don au diocèse, à l'exception des locaux du n°6 de la rue du cloître Saint Cyr que l'OGEC a quitté à la fin du mois d'Août 2013. Les opérations juridiques étant réalisées en septembre 2013.

Les investissements réalisés par l'OGEC et concernant ce bâtiment ont été mis au rebut à la date du 31 août 2013. La Valeur Nette Comptable de ces immobilisations est de 44 334.39 €

215 – OGEC SAINT CYR :

- L'OGEC SAINT CYR a apporté à l'association OGEC NOTRE DAME toutes ses activités. L'apport-fusion entre ces deux associations a été acté le 10 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2012. La valeur nette de fusion s'établit à 4 301 606.38 €.
- La restructuration des différents sites, en prévision de la rentrée 2013/2014, a engendré des investissements :
 - Travaux sur le site du nouveau LEG-LET (Espérance) et du LEP pour un montant de 200 335.76 €, mis en service avant le 31 août 2013,
 - Travaux sur le site de la rue Jeanne d'Arc (Collège FENELON, Ecole Sainte Bernadette et Restauration) pour un montant de 1 286 725.21 €, constaté en immobilisations en cours au 31 août 2013.
- Un bail emphytéotique a été signé le 15 juillet 2013 pour une durée de 99 ans avec l'association Immobilière de Nevers. Il concerne les locaux du Collège FENELON au 22 rue Jeanne d'Arc à Nevers.
- Des immobilisations d'une valeur de 970 048.08 € ont été mises au rebut au 31 août 2013. La Valeur Nette Comptable de ces immobilisations est de 139 129.63 €.

2) Principes comptables et méthodes de base :

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et suivant le cadre comptable spécifique à l'enseignement catholique défini par la commission comptable de la FNOGEC :

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3) Tableau d'évolution de la population scolaire de l'Etablissement :

Secteur	Niveau	2012/2013	Nombre de Classes 2012/2013
10	Maternelle FENELON	30	2
11	Primaire FENELON	109	6
20	Maternelle JEANNE D'ARC	51	3
21	Primaire JEANNE D'ARC	150	6
30	Maternelle Notre Dame de LOURDES	30	1
31	Primaire Notre Dame de LOURDES	50	3
40	LEP Saint JOSEPH	262	16
50	Collège FENELON	541	22
60	LEG Saint CYR	258	19
4	Lycée Technique L'ESPERANCE	450	23
TOTAL ELEVES		1 931	101
Demi – pensionnaires		759	
Pensionnaires		127	

4) Tableau d'évolution de l'activité en heures / centre de formation :

NEANT

5) Évolution de l'effectif concernant le personnel :

NOM DU SITE	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2011/2012
L'ESPERANCE	9.37
SAINT CYR	37.24
TOTAL	46.61

6) Évolution du parc immobilier :

Surface Totale Développée :

29 642 m²

- Surface Pédagogique : 23 461 m² dont L'Espérance 6 066 m²
Saint Cyr 17 395 m²

- Surface non Pédagogique : 6 181 m² dont L'Espérance 1 879 m²
Saint Cyr 4 302 m²

7) Situation Immobilière

153 – OGEC L'ESPERANCE :

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXECUTION
A	Bail à loyer	01/06/2007	9 ans	Travaux à charge de l'OGEC (sauf ceux définis à l'art. 606 du CC)
B	Bail à construction	01/05/1996	30 ans	Parcelles 315-316 (construction self)
C	Bail à construction	01/05/1994	30 ans	Parcelles 306 (classes n° 10) et 307 (bâtiment n° 8)

215 – OGEC SAINT CYR :

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXECUTION
Ecole FENELON	Bail à loyer - Sœurs de la Charité de Nevers	1981	-	Renouvelé en 1995 pour une durée de 9 ans
Ecole JEANNE D'ARC	Bail à loyer - Association Jeanne JACOU-LAY	1973	-	Renouvelé en 1991 pour 9 ans Avenant du 26/03/2000 Tacite reconduction
LEP SAINT JOSEPH	Contrat de commodat - Association Foncière de Nevers	1995	Illimitée	-
LEP SAINT JOSEPH	Bail à construction - Association Foncière de Nevers	1977	30 ans	-
Collège FENELON	Bail emphytéotique - Association Immobilière de Nevers	15 juillet 2013	99 ans	Pas de tacite reconduction
Collège FENELON	Bail à construction - Association Immobilière de Nevers	-	-	-
Lycée SAINT CYR	Bail à construction - Association Immobilière de Nevers	1975	30 ans	Renouvelé en 2002 avec effet en 2005 pour 30 ans.

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN :

1) BILAN ACTIF :

a) Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles):

Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (<i>gros œuvre</i>)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6.66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (<i>cloisons carrelages...</i>)	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Equipements lourd de restauration	8 à 12 ans	8.33 à 12.5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel pédagogique (<i>hors informatique</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel de bureau (<i>hors informatique</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Equipements pédagogiques lourds (<i>financés par la taxe d'apprentissage</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

NATURE	Apport au 1er septembre 2012	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31/08/2013
Immobilisations corporelles et incorporelles :				
L'ESPERANCE	4 015 198.33	82 665.18	93 244.79	4 004 618.72
SAINT CYR	19 232 149.56	379 345.72	970 048.08	18 641 447.20
Immobilisations en cours :				
SAINT CYR	18 648.74	1 268 076.47	0.00	1 286 725.21
TOTAL	23 265 996.63	1 730 087.37	1 063 292.87	23 932 791.13

Parmi les acquisitions principales :

153 – OGECL'ESPERANCE :

- Travaux bâtiment n°16	48 712.31 €
- Matériel financé par la T.A	21 436.15 €

215 – OGECSAINT CYR :

- Travaux au LEG et LEP	200 335.76 €
- Matériel pédagogique	90 890.11 €
- Matériel financé par la TA	62 058.21 €
- Travaux en cours Site Collège FENELON	1 126 050.39 €
- Travaux en cours Maternelle	25 157.25 €
- Travaux en cours Restauration	37 717.67 €

b) Variation des amortissements

NATURE	Apport au 1er septembre 2012	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Valeur brute au 31/08/2013
L'ESPERANCE	2 906 331,69	170 571,76	48 663,74	3 028 239,71
SAINT CYR	15 221 150,99	598 157,99	830 918,45	14 988 390,53
TOTAL	18 127 482,68	768 729,75	879 582,19	18 016 630,24

c) Variation des immobilisations financières

NATURE	Apport au 1er septembre 2012	Augmentations	Sorties	Valeur brute au 31/08/2013
L'ESPERANCE	343,03	0,00	152,45	190,58
SAINT CYR	81 551,49	4 598,37	40 166,66	45 983,20
TOTAL	81 894,52	4 598,37	40 319,11	46 173,78

d) Les Stocks

NEANT

e) Créances Familles, autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Toutes les créances apparaissant au bilan ont une échéance inférieure à 1 an.

NATURE	MONTANTS	PROVISIONS
	31/08/2013	31/08/2013
Créances Familles	1 191.85	0.00
Familles litigieuses	90 279.60	75 186.68
Autres Créances	37 841.04	0.00
TOTAL	129 312.49	75 186.68

f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de sicav monétaires, sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Seules les moins – values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

NATURE	2012/2013	Plus ou moins value latente
ESPERANCE :SICAV	25 144,50	286,50
SAINT CYR :DEPOT A TERME	548 000,00	0,00
TOTAL	573 144,50	286,50

g) Comptes de régularisation Actif :

	2012/2013
Charges constatées d'avance	51 693,70

- ✓ ESPERANCE : La Poste 09-12/2013 478.40
- ✓ SAINT CYR : Assurances 2013/2014 25 295.86

2) BILAN PASSIF :

a. Mouvements des Fonds Associatifs :

	Apport au 1er septembre 2012	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice 31.08.2013
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)	10 705 806,20	318 755,69		11 024 561,89
Fonds associatifs avec droit de reprise (1)	2 099 320,25		270 043,38	1 829 276,87
Fonds de réserve				0,00
Résultats Cumulés à reporter	-5 465 953,18	30 395,28	544 653,37	-5 980 211,27
Résultats	-514 258,09	544 653,37	975 541,66	-945 146,38
Subventions d'investissements amortissables (2)	126 958,78	83 494,36	57 050,60	153 402,54
TOTAL	6 951 873,96	977 298,70	1 847 289,01	6 081 883,65

(1) Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".

Subventions acquises au titre de l'exercice 2012/2013 :

153 – OGECL'ESPERANCE :

subvention ACI (association propriétaire) d'un montant de 48 712.31 € pour financer des travaux,

(2) Subventions d'investissements amortissables (essentiellement Taxe d'Apprentissage) :

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrées en produits courants pour un montant égal à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.

b. Les provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

	Apport au 1er septembre 2012	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
L'Espérance : IDR	36 279,00	3 432,30	13 626,08	0,00	0,00	26 085,22
Saint Cyr : IDR	65 470,81	8 886,81	23 084,58	0,00	0,00	51 273,04
TOTAL	101 749,81	12 319,11	36 710,66	0,00	0,00	77 358,26

Engagement pris en matière de retraite :

Le montant des droits acquis (selon la convention collective) par les salariés de l'OGEC au titre des indemnités de départ à la retraite, tient compte d'une probabilité de présence de 100 % dans l'établissement jusqu'à l'âge de la retraite. Les indemnités des personnels ayant atteint ou dépassé l'âge de 50 ans au 31/08 sont provisionnées pour 1/10^{ème} chaque année jusqu'à 60 ans, âge probable de départ.

c. État des échéances des dettes :

	Montant en cours 31.08.2013	ECHEANCE	
		jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts établissements de crédit et assimilés (1)	392 924.01	64 514.22	328 409.79
Dettes Financières diverses (concours bancaires)	1 007.87	1 007.87	0.00
sous-total : Dettes Financières	393 931.88	65 522.09	328 409.79
Asso.et organismes apparentés	4 254.88	4 254.88	0.00
Avances acomptes Familles	163 958.30	163 958.30	0.00
Fournisseurs (2)	1 163 090.90	1 163 090.90	0.00
Dettes Fiscales et Sociales	195 657.63	195 657.63	0.00
Autres Dettes	51 499.27	51 499.27	0.00
sous-total : Autres Dettes	1 578 460.98	1 578 460.98	0.00
TOTAL	1 972 392.86	1 643 983.07	328 409.79

(1) **Emprunt** : Pas de nouvel emprunt sur l'exercice.

(2) **Fournisseurs** :

153 – OGEC L'ESPERANCE :

Fournisseurs	61 463.57
Fournisseurs factures non parvenues	5 369.31

215 – OGEC SAINT CYR :

Fournisseurs	344 392.22
Fournisseurs d'immobilisations	663 752.92
Fournisseurs immos ret. garanties	13 636.49
Fournisseurs factures non parvenues	74 476.39

d. Comptes de régularisation Passif :

Produits Constatés d'avance :

	2012/2013
Produits constatés d'avance	351 428,45

153 – OGEC L'ESPERANCE :

✓ Subventions fonctionnement Région 09-12/2013	157 092.00
✓ T.A en attente d'affectation	29 427.61
✓ Subvention manuels scolaires en attente d'utilisation	11 293.56
✓ Subvention Région Caisse à outils 2013/2014	3 437.01

215 – OGEC SAINT CYR :

✓ Subventions fonctionnement Région 09-12/2013	71 163.00
✓ T.A en attente d'affectation	60 341.27
✓ Crédits pédagogiques 2013/2014	5 110.00
✓ Subvention Région manuels scolaires 2013/2014	12 434.00

L'ESPERANCE - Taxe d'apprentissage collectée à affecter :

		TAXE 2012	TAXE 2013
A nouveau 1er septembre 2012 :		25 823,76	
Report 1er janvier 2013 :			0,68
Taxe Reçue sur l'exercice :	31 835,47	0,00	31 835,47
Utilisation d'équipement : (compte 131810)	-21 436,15	-20 098,38	-1 337,77
Utilisation de fonctionnement : (compte 748200)	-6 795,47	-5 724,70	-1 070,77
Solde* intermédiaire au 31 décembre 2012 : (solde* nul ou positif si accord de report par la Préfecture)		0,68	
Reliquat au 31 août 2013 : (compte 487810)			29 427,61

SAINT CYR LEG - Taxe d'apprentissage collectée à affecter :

		TAXE 2012	TAXE 2013
A nouveau 1er septembre 2012 :		0.00	
Report 1er janvier 2013 :			0.00
Taxe Reçue sur l'exercice :	11 153.80	0.00	11 153.80
Utilisation d'équipement : (compte 131810)	0.00	0.00	0.00
Utilisation de fonctionnement : (compte 748200)	-11 153.80	0.00	-11 153.80
Solde* intermédiaire au 31 décembre 2012 : (solde* nul ou positif si accord de report par la Préfecture)		0.00	
Reliquat au 31 août 2013 : (compte 487810)			0.00

SAINT CYR LEP - Taxe d'apprentissage collectée à affecter :

		TAXE 2012	TAXE 2013
A nouveau 1er septembre 2012 :		0,00	
Report 1er janvier 2013 :			0,00
Taxe Reçue sur l'exercice :	170 610,53	7 900,03	162 710,50
Utilisation d'équipement : (compte 131810)	-62 058,21	-7 900,03	-54 158,18
Utilisation de fonctionnement : (compte 748200)	-48 211,05	0,00	-48 211,05
Solde* Intermédiaire au 31 décembre 2012 : (solde* nul ou positif si accord de report par la Préfecture)		0,00	
Reliquat au 31 août 2013 : (compte 487810)			60 341,27

III. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT :

1) Évolution des centres de charges et produits

1^{ère} année d'activité, il n'y a donc pas d'évolution.

2) Tableau d'évolution des participations

ETAT ET COLLECTIVITES	2012/2013
ETAT	786 468,75
Région	1 077 765,40
Département	283 857,56
Commune	83 569,20
TOTAL	2 231 660,91

3) Les éléments exceptionnels :

153 – OGEC L'ESPERANCE :

Les Produits Exceptionnels.....7 268.60

➤	Rappel Forfait Etat 2011/2012	5 364.18 €
➤	Contributions volontaires familles	871.21 €
➤	Divers	1 033.21 €

Les Charges Exceptionnelles50 349.46

➤	V .N.C des immos cédées	44 334.39 €
➤	Créances irrécouvrables	2 993.55 €
➤	Cotisations CE profs 01-08/2012	2 106.00 €
➤	Divers	915.52 €

215 – OGEC SAINT CYR :

Les Produits Exceptionnels.....87 551.95

➤	Rachat TOSHIBA contrats copieurs	67 160.08
➤	Libéralités reçues	4 817.60
➤	Université Bourgogne facture 11/12	6 984.36
➤	Divers	8 589.91

Les Charges Exceptionnelles216 294.66

➤	V .N.C des immos cédées	139 129.63
➤	Rachat TOSHIBA contrats copieurs	67 877.68
➤	Cotisations CE profs 01-08/2012	5 054.00
➤	Divers	4 233.35

4) Contribution volontaire effectuée à titre gratuit (bénévolat) :

NEANT

IV. AUTRES INFORMATIONS :

1) Engagements en crédit bail :

153 – OGEC L'ESPERANCE :

NEANT

215 – OGEC SAINT CYR :

NATURE	Montant global	Montant restant à régler	Date de fin et durée
Photocopieurs	149 386,60	141 917,27	23/05/2018 5 ans

2) Autres engagements hors bilan :

NEANT

3) Accessibilités des handicapés :

- L'Espérance :

Suite à la loi du 11 février 2005, l'audit a été réalisé sur l'exercice 2010/2011 et le montant des travaux a été estimé à 249 480 € TTC.

- Saint Cyr :

Suite à la loi du 11 février 2005, l'audit a été réalisé mais aucune estimation des travaux n'a été communiquée.

4) Honoraires du Commissaire aux comptes

Les établissements scolaires qui dépassent 2 des 3 seuils ci-dessous, ont l'obligation de présenter dans leurs annexes légales le montant détaillé des honoraires du commissaire aux comptes :

- Effectif salarié permanent > 50
- Chiffre d'activité > 7 300 000 €
- Total bilan > 3 650 000 €

	Montant pour 2012/2013
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 774,00
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	0,00
TOTAL	7 774,00

Rémunération des dirigeants

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Rémunération des Dirigeants :

Nombre de Dirigeants	Exercice scolaire 2012/2013		
	Total rémunérations brutes annuelles hors avantages en nature (A)	Total brut des avantages en nature (B)	Total rémunérations brutes (A + B)
4	156 604.04	20 939.05	177 543.09

5) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un nouveau droit individuel à la formation.

Globalement, le nombre d'heures acquises au titre du DIF représente, au 31 août 2013, 5 336 heures.

	TOTAL
ESPERANCE	1 202
SAINT CYR	4 134
TOTAL	5 336



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Premier exercice de 12 mois clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice de douze mois clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OGEC NOTRE DAME NEVERS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 3 janvier 2014

Le commissaire aux comptes
FIDAUDIT
Membre du réseau FIDUCIAL



François PINAULT